çois ». L'autre malfaiteur s'avança en face de notre collaborateur.

Celui-ci, qui avait poussé un cri vite étouffé, ne perdit heureusement pas son sang froid. Il sortit de sa poche son revolver tout prêt armé. Par-dessus l'épaule, il tira deux coups de son arme sur celui de ses agresseurs qui l'avait pris par derrière ; il tira un troisième coup dans la direction de celui qui lui faisait face.

Les deux malandrins, après une minute de stupeur, s'enfuirent sans pousser un cri, l'un remontant la rue du Ballon, vers le Dieu-de-Marcq, l'autre redescendant vers la rue du Faubourg-de-Roubaix.

M. de la Rue ne peut dire s'ils ont été atteints par les projectiles. C'étaient deux rôdeurs de vingt à vingt-cinq ans, de taille moyenne, coiffés de casquettes, autant qu'il a pu voir dans la nuit. Lui-même n'a été que légèrement égratigné au front.

Ce quartier, très peu sûr, n'est jamais surveillé par la police. Les attaques contre les personnes et contre les propriétés s'y multiplient cependant. Il y a quelques jours encore, à l'entrée de l'avenue Louise, une petite maison a été cambriolée. Il y a trois mois c'était le cabaret : *A la Maison Blanche*, au coin de l'avenue Verdi (territoire de Lille), qui était dévalisé ; il y a deux mois, un autre habitant de cette avenue était également attaqué.

Dans cet endroit désert et mal coté, dans cette rue du Ballon très longue et sans circulation à partir de 8 ou 9 h. du soir, jamais il ne passe un agent.

Nous nous associons complètement aux conclusions de notre confrère.

**Société des Anciens Brigadiers, Caporaux et Musiciens classés.** — Nos lecteurs le savent, cette société de secours mutuels, a décidé dernièrement de fonder une fanfare et d'en confier la direction au musicien éminent qu'est M. Edouard Castelain.

Hier, la jeune phalange musicale faisait sa première sortie. Les musiciens au nombre d'une quarantaine réunis au siège, 10, place Ribour, se dirigèrent en cortège rue d'Amiens, afin de donner une sérénade au dévoué président, M. Savaète. De là, ils se rendirent en passant par les rues principales rue de l'Arc, 5, où les membres du conseil d'administration les attendaient.

Sur le parcours, des brillants pas redoublés qui font bien augurer de l'avenir, furent exécutés.

Rue de l'Arc, autour de MM. Savaète, président, Faure, vice-président, Déchin, secrétaire général, Raffin et Nivasse, commissaires Delval, membre d'honneur des Anciens brigadiers, nous remarquons MM. Jules Robbe, président Vankeist, vice-président; Marans et Sprit, commissaires des Anciens du 145e ; Vanhuffel, Renaudin, Lalenne et Chèvre des Anciens sous-officiers ; Lubrez, vice-président des Anciens chasseurs à pied, Bouchery, des Anciens militaires du train.

Après l'exécution remarquable de la *Marseillaise*, les musiciens et leurs invités se rendent à la salle des fêtes. Les vins d'honneur sont servis.

M. Déchin, secrétaire-général, prend le premier la parole. Au nom des sociétaires il remercie les membres fondateurs et le président du bien fait à la Société des Anciens Brigadiers. Il rappelle en termes éloquents les débuts difficiles de la Société et termine en levant son verre à la prospérité des Anciens Brigadiers et Caporaux.

En quelques mots émus, M. Savaète répond. Il remercie le Secrétaire-général des sentiments qu'il vient d'exprimer et il l'assure que son dévouement est toujours acquis aux sociétaires. Il conclut par un mot aimable pour les musiciens, pour les délégations présentes et pour la presse. Puis, aux acclamations répétées, il offre comme souvenir de la fête, à M. Castelain, le distingué chef de la fanfare, une magnifique lyre en or.

M. Robbe, au nom des délégations présentes a témoigné sa gratitude pour le bon accueil qui leur était fait.

M. Delval et un de nos confrères ont ensuite prononcé quelques mots.

Après un brillant morceau, la Fanfare s'est reformée en cortège pour regagner son siège, 10, place de Ribour.

La solennité s'est terminée par une réunion intime des membres de la Fanfare.

P. C.

**Le Repos du Dimanche.**—Le groupe lillois de la Ligue populaire pour le repos du dimanche a tenu son assemblée générale dimanche, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, dans la Salle du Nouveau-Lille, rue Notre-Dame.

La séance était présidée par M. Houzé de l'Aulnoit, président du Comité d'action, ayant à ses côtés MM. Desreumaux, vice-président ; Pilate, secrétaire-rédacteur ; Me Gayet, avocat, et quelques membres de la Ligue.

Un public nombreux dans lequel nous remarquons quelques ecclésiastiques avait répondu à l'invitation du Comité organisateur.

Après un morceau de musique exécuté avec brio par la fanfare du Sud, M. le président se lève, remercie l'assistance de son empressement à venir assister à la séance, et rappelle le souvenir de deux membres décédés l'année dernière, qui étaient particulièrement attachés à la ligue, les très regrettés MM. Ernest Loyer et Pierre Lorthiois ; puis il donne la parole à M. Marcel Gayet, avocat, qui va entretenir l'assistance du « Repos du Dimanche ».

Prenez une machine, dit le sympathique orateur, la meilleure, la mieux construite, la plus solide du monde et mettez-la en marche sans arrêt, sans répit ; elle ne tardera pas à se fatiguer, à s'user et à devenir inutile, bonne à faire de la vieille ferraille.

Au contraire supposez une machine même moins parfaite que la première, imposez-lui un travail régulier, coupé de repos périodiques permettant de la nettoyer, de la graisser ; il est évident qu'elle fournira un bien plus long service.

Partant de ce principe, l'orateur démontre, par des exemples tirés de la vie pratique, la nécessité absolue qu'il y a pour la famille comme pour la société de consacrer un jour de la semaine à un repos complet, et l'obligation pour chaque citoyen de faciliter dans la mesure du possible, ce repos à ses semblables.

Il faut que ce jour de repos soit le même pour tous. Le bonheur de la famille en dépend.

Et c'est le dimanche qui de tout temps a été choisi. Le but que poursuit la Ligue populaire pour le repos du dimanche dépend avant tout de la bonne volonté et de l'initiative de chacun.

Certes, l'Etat peut intervenir pour favoriser, encourager et patronner tous les efforts qui seraient tentés dans ce sens, mais il ne pourrait que très difficilement légiférer sur le repos du dimanche. L'exemple de l'Allemagne en est un argument probant.

Un moyen pratique pour procurer le repos du dimanche au monde des employés de magasins et des travailleurs, c'est de faire ses achats et commandes assez à temps dans le courant de la semaine.

En terminant l'orateur fait un pressant appel à ses auditeurs en faveur de la propagande pour la Ligue du Repos du Dimanche.

Des applaudissements chaleureux et prolongés accueillent la fin du discours de Me Gayet qui reçoit les félicitations de M. le président et de tous les membres du bureau.

La séance s'est terminée par la représentation d'une comédie intitulée « Nos bicyclistes », brillamment interprétée par la section dramatique de « l'Union lilloise de la Jeunesse. »

**L'incendie de la rue du Molinel.** — Pendant toute la nuit et une partie de la journée, des pompiers sont restés pour continuer d'arroser les décombres. Une certaine affluence n'a cessé de stationner, dimanche, devant la maison incendiée.

**Le temps qu'il fait !...** — Il ne fait pas beau. Déjà, hier, la pluie malencontreuse avait gâté l'après-midi, la nuit a encore été plus mauvaise.

A 2 h. du matin, la grêle fouette les vitres. On voit que nous entrons en mars !

**Explosion.** — Dimanche matin, vers huit heures, trois ouvriers, Emile Jeanssens, Henri Demale et Henri Pype, travaillant chez M. Van Butsele, apprêteur, rue d'Arras, 66, étaient occupés à chauffer du goudron dans une cornue lorsque l'un des tuyaux s'obstrua. Une explosion se produisit : les deux premiers ouvriers eurent les cheveux et moustaches brûlés ils ont pu continuer leur travail. Le troisième a dû être reconduit à son domicile, 16, rue de Juliers, après avoir reçu les soins du docteur D'Hour, son état n'est toutefois pas très grave.

**Nos cars électriques.** — Dimanche, à 4 h. 1/2 du soir, une voiture appartenant à M. V..., de Ronchin, a été tamponnée par le car E, façade de l'Esplanade, à hauteur de la rue des Fossés-Neufs. Un brancard du véhicule a été cassé. Aucun accident.

## Nouvel incendie criminel

### A PHALEMPIN

Nos lecteurs se souviennent probablement du vol et de l'incendie dont a été récemment victime M. René Hanotte, maître tanneur et corroyeur à Phalempin. Cet industriel a été de nouveau visité par un incendiaire, le même sans doute.

Le cheval de la maison est ordinairement logé dans une écurie dépendant de la maison de M. Labbe-Denneulin, cabaretier, rue Nationale, à une petite distance de la tannerie. Cette écurie est parfaitement dissimulée derrière les bâtiments, et même bien des personnes en ignoraient l'existence jusqu'aujourd'hui.

Dans la nuit de samedi à dimanche, le feu a été mis à la litière, et il s'est communiqué ou a été mis également au gîtage du toit ; mais les gîtes n'ont pris que faiblement. Le cheval n'y était pas, chose rare et qui, dans l'obscurité, n'aura sans doute pas été remarquée par le malfaiteur.

Celui-ci reste toujours inconnu. Mais nous persistons, malgré l'optimisme un peu naïf de quelques-uns, à redire ce que nous avons dit lors du premier crime : c'est un incendiaire novice, sans doute, car voilà 12 feux mis, et un seul réussit sérieusement ; mais c'est un tenace, un rancunier opiniâtre, et surtout *un homme qui connaît admirablement le pays et la maison Hanotte.*

*Voir en 4e page le tableau des mai sons de premier ordre.*


# ROUBAIX

*Les annonces et réclames sont reçues 84, Grande-Rue*


## Union Catholique

**Le baron Amédée Reille**, par suite d'un accident de voiture, a manqué son train hier en gare de Paris : la conférence qu'il devait donner dimanche à 3 h. 1/2, Grande-Rue, 84, n'a donc pu avoir lieu. Prévenu par téléphone à 10 h. du matin, le Comité directeur n'a donc pas eu le temps matériel de prévenir ses adhérents : ils voudront bien l'excuser de ce contretemps. D'ailleurs, M. A. Reille tient à venir à Roubaix et c'est **mardi soir à 8 h. 1/2**, qu'il nous parlera de la *Marine Française en 1903*. Les invitations envoyées pour dimanche serviront de carte d'entrée pour mardi soir.

## La Fondation Julien Lagache

### La distribution d'une prime annuelle de 160 francs à vingt-quatre ménages ouvriers.

Une touchante cérémonie a eu lieu, dimanche matin à la mairie. Pour la première fois, en vertu d'une donation de 150.000 francs faite par Mme Julien Lagache, veuve de l'ancien maire de Roubaix, sous la dénomination *Fondation Julien Lagache*, ont été distribués des titres de rentes de 160 fr. par an et valables pour 2 ans, à 24 ménages d'ouvriers ayant une nombreuse famille.

M. Chatteleyn, adjoint au maire, remplaçant M. Eugène Motte, présidait entouré de MM. le Chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin ; Georges Motte, président de la Chambre de Commerce ; Ed. Motte, conseiller municipal, gendre de Mme Julien Lagache ; Victor Catteau, membre du Bureau de Bienfaisance faisant tous partie de la commission spéciale prévue par la fondation ; et M. Désiré Segard, conseiller municipal.

**Rapport de M. Chatteleyn**

M. Chatteleyn, en ouvrant la séance prononce une allocution que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier, faute de place. En voici des extraits ;

Les postulants qui ne sont pas favorisés n'étaient pas indignes de la distinction qu'ils sollicitaient. Entre beaucoup de situations également dignes d'intérêt il a fallu pourtant établir des démarcations et peser le mérite de chacune pour arriver à faire un classement équitable. La Commission a rempli sa tâche dans la plénitude de sa liberté ; elle s'est guidée par le désir d'assurer le bienfait de la donation aux plus méritants.

La Commission remplirait imparfaitement son devoir si elle ne saisissait à son tour l'occasion qui lui est offerte de rendre un public hommage à la pensée généreuse à laquelle a cédé Mme Julien Lagache.

L'épouse de notre regretté concitoyen s'est inspirée des exemples de si grande libéralité et de charité inépuisable que M. Julien Lagache, fidèle aux traditions paternelles, n'avait cessé de donner à sa famille ; elle a interprété avec une fidélité dont les Roubaisiens ne sauraient lui être trop reconnaissants les volontés que la faucheuse impitoyable n'a pas laissé à M. Julien Lagache le temps de formuler. Mais il convient de rappeler aussi que Mme Lagache n'a pas limité sa libéralité à une œuvre.

En donnant cinquante mille francs pour la construction de l'hôpital, elle a posé la la première assise de cette souscription qui restera légendaire dans les fastes de la cité et qui rappellera une période heureuse durant laquelle les cœurs des Roubaisiens ont été émus d'un même souffle d'amour et de solidarité. Grâces lui en soient rendues, et que son exemple, qui a été si abondamment suivi à cet égard, le soit aussi dans l'œuvre plus modeste qui nous réunit aujourd'hui.

**Allocution de M. Ed. Motte**

M. Ed. Motte, au nom de la famille de M. Julien Lagache, très ému, cela se conçoit, remercie les membres de la Commission d'avoir bien voulu accepter la tâche que leur demandait de remplir le regretté défunt, par sa veuve et il félicite vivement les familles ouvrières appelées à bénéficier les premières, de la pensée généreuse qui a fait naître cette œuvre d'assistance sociale.

**Allocution de M. le doyen de Saint-Martin**

M. le chanoine Berteaux demande alors Président de vouloir bien lui accorder la parole.

C'est la religion, dit-il, qui a inspiré cette belle œuvre, la religion a donc le droit de demander aux familles qui profitent de cette idée chrétienne d'avoir un souvenir pour l'âme du généreux donateur. Ce sera bien de prier pour lui en récompense.

**Les familles d'ouvriers récompensées**

Voici la liste des 24 ménages d'ouvriers à qui M. Chatteleyn a remis un titre de rente annuelle de 160 francs pendant deux ans ; cette somme de 160 francs est payable par quart à la fin de chaque trimestre, à la caisse municipale, rue des Lignes :

MM. Ivo Vandeputte, rue Lacroix, cour Lauwens, 1 ; Louis Riquier, rue Fabert, cour Desplechin, 7 ; Pierre Quivrin, rue Saint-Amand, 8 ; Adolphe Deflandre, rue d'Alger, 182 ; Louis Herbaux, rue Rouget-de-Lisle, 5 ; Victor Fichelle, 5, impasse des Arts, rue de Lille ; Victor Debaere, rue de Mouvaux, cour Frère, 14.

Joseph Desbonnets, rue de Lille, 77 ; Barthélémy Prouvost, rue Meyerbeer, 14 ; Jules Quiévryn, rue Meyerbeer, 6 ; Yves Liévronn, rue Marengo, 15 ; Alexandre Lesage, boulevard de Metz, cour Bréda, 12 ; Gustave Petit, rue Fabert, 8 ; Adolphe Vanhoutte, rue Malesherbes, cour Bourgois, 3 ; Jules Echevin, rue de Condé, cour Vroman, 5 ; Ferdinand Alleyn, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy, 7 ; Joseph Prouvost, rue du Caire, maison Lernould, 18 ; J.-B. Delvoye, rue de Benain, cour Desbonnets, 2 ;

Emile Cappelle, rue Decrème, 171 ; Alfred Dutrième, rue Molière, cour Polyte, 4 ; Achille Vales, rue de l'Epeule, cour Delobel, 4 ; Mme veuve Lamérant, rue de Mouvaux, cité Justine, 10 ; Emile Bogaert, rue de l'Avocat, 34 ; Charles Devienne, rue de Lannoy, fort Deprez, 30.

Dans la pensée du donateur c'est la mère de famille qui doit toucher cette rente, pour être employée autant que possible en achat de literies et de vêtements pour les enfants.

**Mort de M. Pierre Manchoulas.** — Nous apprenons la mort de M. Pierre Manchoulas, industriel, décédé samedi soir, en son domicile, rue Mimerel, 17, à l'âge de 56 ans. Nos lecteurs auront une prière pour l'âme du défunt.

**Obits du 2 mars.** — M. Victor Knoff, 9 h. 1/2, St-Martin. — Mme Julien Gadenne, née Sidonie Micholet, 9 h. 1/2, Notre-Dame. — M. Désiré Watteau, 8 h. 1/4, Sacré-Cœur. — Mme Félix Ernoult-Frasez, 10 h. 1/4, Notre-Dame.

**Etat-civil de Roubaix**


5, r. de Fréz - Délicieux CHOCOLAT A CROQUER - près la gare


**Baptêmes.** THOMAS FILS, *Lille*. Dragées

du 1er mars

*Naissances.* — Gabrielle De Walle, rue de l'Alma, fort Wattel, 19. — Herman De Walle, *même adresse.* — Suzanne Noilet, rue du Tilleul, cour Calonne, 3. — Oscar Maréchal, rue Jacquart, cour Ste-Philomène, 1. — Maria De Brouwère, rue de la Barbe-d'Or, 1. — Albert Marescaux, boulevard de Cambrai. — Delmance Blas, boulevard de Cambrai. — Elise Vandecastel, rue du Vivier, cour Ducrocq, 1. — Hélène De Buysère, quai de Rouen (dans un bateau). — Oscar Sailly, boulevard de Metz, cour Deschamps, 1. — Agnès Donny, rue Jean-Goujon, 1. — Blanche Deconinck, rue d'Anzin, cour Fremaux, 5.

*Décès.* — Victor Bigot, 3 ans, rue d'Epinal, 10. Alice Vanneste, 22 ans, piqûrière, rue de la Perche, impasse du Midi, 60. — Marie Castiaux, 1 an, rue d'Arcole, 41, cour Krabansky, 2. — Alfred Duchêne, 27 ans, teinturier, rue Decrème, 217, cour Courcert, 6. — Eugène Vandoorselaere, 21 jours, rue Franklin, 121, cour Lauwers, 1. — Louise Payelle, 5 mois, rue Beaurewaert, 19. — Louis Lanselle, 84 ans, rentier, rue d'Inkermanne, 130. — Raymonde Trentesaux, 1 an, rue Plutarque, 10. — Pierre Manchoulas, 56 ans, industriel, rue Mimerel, 17. — Jean-Baptiste Boggie, 38 ans, journalier, rue Blanchemaille. — Camille Dumortier, 1 an, id. — Mathilde Dheygere, 40 ans, ménagère, rue Blanchemaille.

## CROIX

**Un quart de siècle.** — Nous sommes heureux d'apprendre que la fanfare du Crêchet se prépare à célébrer grandiosement le 25e anniversaire de sa fondation. Une souscription est ouverte pour subvenir aux divers frais. Les habitants du quartier Saint-Pierre continueront à faire bon accueil aux dévoués collaborateurs.


# LA HERNIE GUÉRIE

## sans opération

**Encore une preuve pour les incrédules**

Voici un nouveau témoignage spontané d'un malade atteint de hernie depuis plus de dix ans et qui, en quelques semaines, a été radicalement guéri sans opération et sans souffrance par la méthode de M. Claverie, le plus grand spécialiste de Paris. Nous copions textuellement :

Monsieur Claverie,

Je suis absolument content du bandage pneumatique sans ressort que vous m'avez vendu.

Avant de vous connaître, j'avais essayé toutes les sortes de bandages à ressorts, même des soi-disant bandages électriques qui ne m'avaient produit aucun effet, si ce n'est de me faire souffrir horriblement, beaucoup plus que les hernies elles-mêmes.

Aussi, j'étais presque décidé à me faire opérer, lorsque je vous ai connu et je rends grâce à Dieu de ne l'avoir pas fait, car maintenant je suis gueri, sans avoir risqué de me faire charcuter.

Je ne puis assez vous remercier et vous témoigner toute ma reconnaissance, et je vous envoie cette lettre pour que vous puissiez la publier à l'occasion, afin que les malheureux qui souffrent comme moi puissent aussi se soulager en s'adressant à vous.

Je vous salue et je suis votre ami.

Henri LESNES,

à FERRIÈRE-la-GRANDE (Nord)

Une semblable attestation se passe de commentaires, et nous sommes persuadés que dans leur propre intérêt, toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, etc., refuseront nettement tous les autres bandages qu'on pourra leur offrir et n'accorderont leur confiance qu'à M. Claverie qui visitera les malades et fera lui-même l'application de son merveilleux appareil à :

**Lille**, Hôtel de l'Europe, 30 et 32, rue Basse, lundi 2 mars, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5 ;

**Douai**, Hôtel Vercouter, 20, rue de Paris, vendredi 6 ;

**Cambrai**, Hôtel de France, samedi 7 ;

**Denain**, Hôtel de l'Europe, dimanche 8 ;

**Valenciennes**, Hôtel du Commerce, lundi 9 ;

**Saint-Amand**, Hôtel de France, mardi 10 ;

**Avesnes**, Hôtel du Nord, mercredi 11 ;

**Le Cateau**, Hôtel du Nord, jeudi 12 ;

**Maubeuge**, Hôtel du Grand-Cerf, vendredi 13.

**Charleroi**, Hôtel du Hainaut, dimanche 15, lundi 16, mardi 17, mercredi 18 ;

**Nivelles**, Hôtel de l'Aigle Noir, jeudi 19 ;

**Ath**, Hôtel Duquesne, en face la Station, vendredi 20 ;

**Mons**, Hôtel du Monarque, samedi 21, dimanche 22, lundi 23 ;

**Tournai**, Hôtel de l'Impératrice, mardi 24 ;

**Courtrai**, Hôtel du Nord, mercredi 25.

Le *Traité de la Hernie*, où cette nouvelle méthode est clairement expliquée, est envoyé gratuitement et sans frais à toutes les personnes qui le demandent à M. Claverie, 234, faubourg St-Martin, à Paris.



# TOURCOING

*Les annonces et réclames sont reçues : 85, Rue de Lille*


**Etat-civil de Tourcoing**

du 1er mars

*Naissances.* — Machy Georges, rue du Laboureur. — André Goeminne, rue Saint-Joseph. — Léon Desplechin, rue de Chateaudun, 46. — Michel Tiberghien, rue Jacquard, 6. — Albert Courouble, rue Belleghem. — Clotilde Bayen, rue Kléber. — Lucienne Florin, rue du Bois, cour Assemaine. — René Parent, rue de Mézières, 20. — J.-B. Deschamps, rue de Dunkerque, 12.

*Décès.* — Paul Hervein, 7 mois, rue du Calvaire. — Louis Stalens, 29 ans, corroyeur, rue d'Anvers. — Marie Toulemonde, 57 ans, rue d'Austerlitz. — Marie Vanhecke, 21 ans, couturière, rue de Madagascar.

## HALLUIN

### M. Groussau à Halluin

Ce n'est pas dans la fièvre des luttes électorales qu'un homme public peut apprécier la sympathie des électeurs pour sa personne. Mais si, réellement il répond aux aspirations du corps électoral, il l'éprouvera sûrement dans les périodes calmes pendant lesquelles les partis politiques oublient leurs querelles.

M. Groussau a pu se convaincre, dimanche après-midi, à Halluin, combien son attitude à la Chambre, où il défend avec tant d'énergie et de talent les intérêts bien compris de la 9e circonscription de Lille, l'a rendu populaire.

La grande salle de l'estaminet du *Commerce* était littéralement bondée. Dès que M. Groussau paraît, une chaude ovation lui est faite ; c'est à qui lui aurait serré la main. Le vaillant député a un mot aimable pour tous ceux qui peuvent l'approcher.

Sur l'estrade où il prend place se trouvent MM. Pierre Defretin, maire d'Halluin, président ; Emile Barrois, conseiller général ; Louis Sion, conseiller d'arrondissement ; Hopsomer, maire de Linselles ; Lepoutre, maire de Roncq et les représentants des diverses communes des cantons de Tourcoing-nord et de Quesnoy-sur-Deûle.

M. Pierre Defretin ouvre la séance en rappelant la place déjà bien en vue qu'a conquise M. Groussau à la Chambre.

« Il vous avait dit, continue-t-il, lors de la lutte électorale, que, s'il était élu, il viendrait de temps en temps causer avec ses électeurs des intérêts de la circonscription. Aujourd'hui il tient parole.

M. Groussau, dans une causerie pleine de cette cordialité charmante, de ce bon sens délicat et de cet humour intarissable qu'on lui connaît, expose son rôle à la Chambre. Nous devons nous borner à en énumérer les points principaux.

La réunion d'Halluin est la première d'une série de visites que le sympathique député fera aux diverses localités de la circonscription. — Malgré les tristesses de l'heure présente, il ne faut pas se décourager, il y a, au contraire, une plus grande énergie à déployer, en raison de la besogne plus étendue qui est imposée aux bons citoyens.

M. Groussau parle ensuite des services qu'il a pu rendre en diverses circonstances et annonce que la Compagnie du Nord a promis d'étudier le moyen d'appliquer le tarif réduit pour le transport des charbons aux gares de Roncq et d'Halluin, comme elle le fait pour Roubaix-Tourcoing.

Il explique aux électeurs la méthode de travail de la Chambre et donne de très curieux détails qui excitent l'hilarité générale. Il fait partie de deux grandes Commissions : celle du suffrage universel et celle de l'enquête sur les mines. Quelques explications sur le rôle de ces Commissions montrent que M. Groussau est arrivé, en quelques mois, à conquérir une autorité véritable au Parlement. Cette autorité s'est encore affirmée dans le choix qui a été fait du député de Tourcoing et Quesnoy-sur-Deûle, comme premier vice-président du groupe de la Réforme Parlementaire.

L'*Action libérale populaire* le compte encore comme membre de son Comité.

M. Groussau développe son projet de loi sur la répression des entraves apportées à la liberté du travail, par les rassemblements, l'établissement de postes de grévistes et les reconduites.

Il entre dans de très instructifs détails sur la part si active qu'il a prise dans la défense des congrégations religieuses et explique à ses auditeurs la tactique du « Bloc » contre l'élite de nos concitoyens qui sont traités comme des malfaiteurs. Ses amis et lui vont rudement soutenir la lutte qui va s'engager cette semaine autour des demandes d'autorisation.

La question du tabac de zone va être tranchée aujourd'hui lundi et les députés des départements intéressés ont tous fait leur devoir, ils ont su se concerter et s'unir pour la résistance aux prétentions ministérielles.

M. Groussau donne encore de précieuses indications sur les tendances des socialistes et sur l'œuvre du ministère Combes puis il termine déplorant que le *Bloc* presse un temps précieux à la guerre anticléricale et ajourne continuellement les questions qu'il avait promis d'étudier, dès les premiers jours de la législature, par exemple, l'organisation des retraites ouvrières.

« Ce n'est pas à nous à choisir le terrain de la lutte mais puisqu'on s'en prend aux religieux et qu'en eux on veut atteindre les éducateurs de nos enfants, nous défendrons l'âme de nos enfants avec la même abnégation que nous mettrions à disputer à l'ennemi le sol de la Patrie. Pour moi, pour vous, la devise doit être : « France, Religion, Liberté. »

Une salve d'applaudissements éclate pour souligner ces dernières paroles et un vivat enthousiaste est chanté à M. Groussau, qu'en termes délicats M. Pierre Defretin remercie au nom des auditeurs.

**Etat-civil d'Halluin**

du 1er mars

*Naissances.* — Lesage Marcelle, rue Saint-Sylvestre.

## DUNKERQUE

**Etrange visiteur.** — La nuit dernière, M. Vasseur, marchand de charbon, rue Dampierre, ne fut pas peu surpris en entendant qu'on voulait enfoncer, à coups de pieds, la porte de sa chambre à coucher.

C'était un Allemand ivre qui, voulant un logis et ayant vu la porte du couloir ouverte, se livrait à cet intempestif exercice.

M. Vasseur pria le marin d'aller faire du potin ailleurs. L'allemand le prit fort mal et les agents du 1er arrondissement survinrent heureusement pour calmer par un petit air de... violon municipal le sujet d'outre-Rhin.

Ce dernier, Joseph Niewhaus l'a échappé belle, car, si M. Vasseur n'avait pas eu de sang froid, un malheur eût pu se produire.

**Vol.** — Une cabaretière, la femme L..., est inculpée d'abus de confiance au préjudice d'un marin, Sylvain Guezon, qui déclare avoir été détesté d'une somme de 313 fr. sans les centimes. Une enquête est en cours.

**TERDEGHEM.** — Un acte de vandalisme a été commis au préjudice de M. Remy Deman, brasseur.

Des malfaiteurs se sont introduits dans sa remise et ont mis en pièces la capote et le tablier de sa voiture ; ils ont également coupé en morceaux les rênes et le harnachement qui s'y trouvaient.

Les dégâts sont estimés à la somme de cent francs.

## Mouvement du port de Dunkerque

**Sur Rade**

Vap. dan. Helge.

**Sorties du 1er mars**

Anvers, vap. belge, Rupel, 659 tx. lège. Leroy.

Londres, vap. ang. Morayshire, 3597 tx, d-m. Morel.

Shields, vap. ang. Lyell, 1558, tx, lège. Duchateau.

## DOUAI

### AU CONSEIL MUNICIPAL

**Le clocher de St-Pierre**

M. le Maire donne au conseil des renseignements importants sur l'état des sommiers sur lesquels repose le bâti du clocher Saint-Pierre. La partie extérieure de ces sommiers est en bon état de conservation, mais celle qui est noyée dans le mur est entièrement pourrie et l'on est effrayé des conséquences qui auraient pu se produire.

A la suite de cette découverte, et comme il y avait urgence à démolir le campanile qui reposait de tout son poids sur ces sommiers, on a fait ce travail d'urgence. Aujourd'hui il faut prendre une décision.

Dans le programme des travaux, on avait prévu, pour la réfection du campanile, une somme de 8.000 francs. Aujourd'hui que ce campanile est démoli, il faut le reconstruire, ou bien, comme on ne peut pas laisser la tour ouverte, la recouvrir au moyen d'une terrasse.

Le coût de la terrasse serait de 5.882 fr., y compris l'étage des cloches, avec sommiers en sapin, ce qui ne durerait guère.

Si on refait le campanile, on y affecterait les 8.000 fr. pour la réfection. M. le Maire croit que M. le Doyen donnerait 10.000 fr. Ce travail étant évalué à 30.000 francs, il faudrait donc trouver 12.000 fr. de plus. Une partie de ce supplément de dépense serait fournie par la vente des vieux matériaux, le plomb, notamment, et des échafaudages, dont il va falloir se débarrasser.

Cette situation exposée, M. le Maire demande aux conseillers de réfléchir, de chercher la solution la meilleure et de consulter la population. Il pense, quant à lui, que les Douaisiens se prononceront pour le campanile. Il demande à la presse de l'aider à faire une enquête à ce sujet.

## TRIBUNAL CIVIL DE DOUAI

**La catastrophe d'Arleux**

A l'audience de vendredi, ont été appelées les affaires intentées à la Compagnie du Nord par les héritiers de MM. Masurel, Adonis Grau, Lefebvre, Gambier, victimes de la catastrophe d'Arleux.

Me Eugène Roche, du barreau de Lille, a soutenu les demandes des héritiers des trois premiers ; Me Danchin a parlé au nom des héritiers de M. Gambier.

Les jugements seront rendus ultérieurement.

Ajoutons que les héritiers de M. Masurel réclamaient une indemnité de 1.500.000 fr., et non, comme nous l'avons dit par erreur, de 2.500.000 francs.

## CAMBRAI

**Marche allégorique de la Mi-Carême.** — Les organisateurs de la Marche de la Mi-Carême ont offert la présidence du Comité à M. Massin-Jacqz, membre du *Comité de l'Union* commerciale de Cambrai, qui, en acceptant, cette délicate mission, a eu surtout en vue le but philanthropique et le profit qui en résultera pour le commerce local.

Voici les noms des autres commissaires :

Vice-président, M. P. Devillers ; secrétaire, M. G. Farez ; trésorier, M. Ch. Bio.

Membres : MM. Leduc, L. Locquet, A. François H. Lesnes, O. Dumetz, M. Lamorisse, L. Panien, Jules M. Muguet, M. Ardhuin, G. Gaiu, G. Debacq, Edouard Dailliez, A. Cambray.

Les Sous-Commissions des finances, décors et agencements, costumes, publicité, cavalerie et recrutement fonctionnent déjà et elles ne manqueront pas de faire merveilles.

Avec sa grande obligeance habituelle et son continuel dévouement aux intérêts cambrésiens M. Félix Duverger, a bien voulu mettre à la disposition des organisateurs sa superbe cavalerie.

Les personnes qui voudront participer au cortège, pourront se faire inscrire à partir de dimanche : de midi à deux heures, salle des Prud'hommes, et les jours suivants, de midi à une heure, salle des cérémonies.

**ESTRUN. — Accident.** — Samedi matin, la tempête a causé un accident assez grave sur les bonds de la Sensée. Un marinier, Camille Delvaux, 29 ans, originaire de Chateau-l'Abbaye, était en train de choisir des perches de sapin dans la cour de M. Dussaussoy, débitant, lorsqu'un coup de vent les renversa toutes sur lui. Le malheureux eut la jambe cassée et tout le corps fortement comprimé. Il fut aussitôt transporté chez M. Dussaussoy.

Le docteur Havez, de Bouchain, qui lui a donné les premiers soins, a jugé son transfert au bateau impossible pour le moment.

## CHRONIQUE MUSICALE

**Quatrième concert de la Société de musique de Lille**

M. Ferruccio Busoni, que M. Maurice Maquet nous procurait le plaisir d'écouter au dernier concert de la *Société de Musique*, est un pianiste extraordinaire du plus merveilleux talent. En lui, s'associent deux qualités rarement réunies, un profond sentiment artistique et la technique brillante. Il se joue des traits les plus difficiles, des jetés les plus déconcertants. Et quelle netteté, quelle finesse ! Les notes s'égrènent comme des perles, une gamme chez lui vaut tout un poème ; c'est une pureté, une finesse d'exécution comme on n'en rencontre jamais. A côté de cela, un jeu puissant et tout en dehors ; parfois aussi d'exquises oppositions de délicatesse et de grâce, et l'on retient son souffle pour mieux entendre. Cette prodigieuse et éblouissante virtuosité a soulevé l'enthousiasme après l'exécution des *Variations sur un thème de Paganini*, de Brahms... tant et si bien qu'il a dû se résigner devant l'insistance du public et nous donner un *Caprice*, de Liszt, dont nous avions de suite reconnu le style, et qui, pa-

---

blanche ; il ne suivait pas de chemin, car il n'y avait pas de sentier sur cet incommensurable désert. Il courait au hasard. Des rayons de lune qu'il prenait pour de pâles spectres passaient devant lui ; ou bien encore, dans ces mirages d'argent, il croyait voir et reconnaître la mère de ses petits enfants.

— Christiane !

Mais, quand il arrivait vers le mirage, Christiane n'était plus là. Il n'y avait plus que le scintillement d'argent sur la glace. Il n'avait suivi qu'une vaine chimère ; la pâleur argentée, qui se reflétait sur le sol, avait passé.

Et lui continuait sa course furieuse, hagarde, sans direction aucune. Il était hors d'haleine. Il n'avait plus froid ; la sueur même perlait à son front ; il ne sentait pas la fatigue, tant la détresse de son âme avait engourdi les souffrances de son corps. Cependant, tout au loin, il venait d'apercevoir quelques monticules de neige de même taille et rangés avec symétrie.

Etaient-ce quelques huttes de neige dans l'immensité de la plaine ? Il s'était mis à follement courir dans cette direction ; il tendait, vers ces huttes lointaines, ses mains vacillantes, que flagellait la bise.

Il haletait, à bout de force. Il sentait qu'il allait tomber à terre ; ses pieds, meurtris par la course folle, ne le portaient plus ; ses oreilles saignaient ; de l'écume lui venait à la bouche, un grand souffle soulevait ses côtes, comme si elles allaient être brisées par les bonds de son cœur. Il sentait la vie se retirer de ses membres. Et puis, tout à coup, une main de fer, une main inexorable, s'abattit sur son épaule.

C'était la victoire de la bise du nord, qui brise même la pierre, et qui ne laisse rien de vivant.

Il n'avait pu atteindre les petites huttes de neige. Tout s'était obscurci à ses yeux, il avait étendu les bras ; puis il était tombé de toute sa hauteur. Sa poitrine oppressée râla un dernier cri d'angoisse :

— Christiane !

Une affreuse altération contractait son visage. Trois fois, il essaya de se soulever, et trois fois la main de fer s'appesantit de nouveau sur son épaule. Une plainte très faible, à peine perceptible et toujours la même, sortit de sa bouche :

— Christiane !

Sa pâleur n'aurait pu croître. Il était blême, couleur de cendre, puis ses yeux se fermèrent. Il venait de perdre connaissance.

Le vent du nord ayant cessé de siffler, la tempête s'était apaisée ; et, au-dessus du malheureux Karl, évanoui, toutes les étoiles venaient de s'allumer. Elles apparaissaient dans ce ciel polaire, plus éclatantes que dans une autre région du monde. La lune éclairait la solitude presque à l'égal d'un soleil : mais c'était un soleil d'argent, un soleil un peu fantôme, qui jetait, en même temps que sa froide lumière, des calmes mortels.

Karl, immobile, ne faisait plus entendre de plaintes. Il formait une toute petite tache sombre dans la blanche immensité.

Et, pour ce malheureux évanoui, on eut dit que la nuit polaire voulait faire scintiller toutes ses féeries. A la lune lumineuse avait succédé l'aurore boréale. Elle étendait, sur le désert de glace, ses rayons changeants, couleur de pierreries, tour à tour verts comme l'émeraude ou d'un rouge de rubis. A chaque moment ses teintes variaient, puis, soudainement, le météore s'éteignit.

XI

A Thaulzen, la vie était redevenue pareille à ce qu'elle était naguère ; mais pareille seulement en apparence ; car il s'y était passé quelque chose qui, profondément, avait tout changé.

Les repas étaient silencieux et silencieuses auss